

# POLITIQUE D'UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES ET MENTIONS LEGALES

Cette politique est destinée à vous indiquer comment les données à caractère personnel vous concernant (ci-après les « Données personnelles ») sont collectées et traitées afin de vous délivrer un numéro d'accréditation dit de « résident corse ». Air France et Air Corsica ont fait appel à la société Tessi pour réaliser ce traitement.

Soucieux de la protection de votre vie privée, nous nous engageons à traiter vos Données personnelles dans le respect des lois et réglementations applicables, et notamment le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (dit "RGPD") et la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dans sa version actuelle.

Nous nous réservons le droit de modifier la présente politique à tout moment, en tout ou partie. Nous nous engageons à vous informer des éventuelles modifications.

## 1. DEFINITION ET CONTACTS

### « Responsables conjoints du traitement » :

- Air France : Société anonyme ayant son siège social situé 45 rue de Paris, 95747 Roissy Charles de Gaulle Cedex
- Air Corsica : Société Anonyme d'Économie Mixte ayant son siège social situé Aéroport Napoléon Bonaparte - BP 505 - 20186 Ajaccio Cedex 2

### « Sous traitant » :

- TESSI DOCUMENTS SERVICES, SAS, 116 rue de Silly – 92100 Boulogne-Billancourt

### « Site » : désigne les sites internet suivants :

- <https://www.aircorsica.com/accréditation-statut-resident-corse.html>
- <https://www.airfrance.fr/FR/fr/common/reservation-vol/services/air-france-resident-corse.htm>

### « Gestionnaire du site – Coordonnées du DPO » :

- DPO (Data Protection Officer) du Groupe Tessi
- Adresse électronique : [dpo.tessi@tessi.fr](mailto:dpo.tessi@tessi.fr)
- Adresse postale : DPO Tessi : 45, rue Saint Jean de Dieu – 69007 Lyon

## 2. BASE LEGALE / COLLECTE / FINALITES DU TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Air France et Air Corsica, en tant que responsables de traitement conjoints, collectent et traitent vos Données personnelles sur la base légale de votre consentement et dans votre intérêt afin de vous délivrer le service suivant : délivrance d'un numéro d'accréditation personnel non cessible, dit de « résident corse ».

Ce traitement est mis en œuvre afin de vous proposer un parcours client adapté lors de vos achats de billets d'avion aller/retour au départ de la Corse auprès d'Air France et d'Air Corsica, sur les lignes de service public.

Vos Données personnelles sont collectées de manière directe lors de votre navigation, via les formulaires de saisie d'informations présentés sur le Site. Vos Données personnelles sont collectées lorsque vous :

- Remplissez les champs du formulaires (données d'identification : nom, prénom, adresse email, autres données en fonction du formulaire.) ;
- Chargez des pièces justificatives dans le formulaire.

Vos Données personnelles traitées dans ce cadre relèvent des catégories suivantes :

- i. Les données relatives à l'identification, dont notamment les données contenues en particulier dans les documents suivants : Carte nationale d'identité ou autre document d'identification, Carte d'étudiant.
- ii. Certaines des données figurant dans les documents suivants : avis d'impôt sur les revenus et attestation d'assurance maladie.

En ce qui concerne les formulaires de saisie d'informations affichés sur le Site, les Données personnelles dont la communication est obligatoire pour la prise en compte de votre demande sont identifiées par un astérisque « \*Champs obligatoires ». Le défaut de communication d'une Donnée personnelle identifiée comme obligatoire provoquera la non-validation du formulaire en question. Air France et Air Corsica ne pourront donc pas donner suite à votre demande.

La finalité des traitements qu'Air France et Air Corsica effectuent est la suivante : délivrance d'un numéro d'accréditation personnel, dit de « résident corse », aux personnes physiques/particuliers qui en font la demande, sur contrôle de leurs pièces justificatives, à savoir :

Pour les adultes :

- Carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour, et
- Dernier avis d'impôt sur les revenus\* (ou avis de situation déclarative) avec la domiciliation fiscale en Corse.

Pour les étudiants :

- Carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour, et
- Dernier avis d'impôt sur les revenus\* (ou avis de situation déclarative) d'un des parents ou de l'étudiant avec la domiciliation fiscale en Corse
- Carte d'étudiant ou certificat de scolarité en cours de validité.

Pour les enfants ou adultes à charge :

- Carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour
- Dernier avis d'impôt sur les revenus\* (ou avis de situation déclarative) d'un des parents avec la domiciliation fiscale en Corse
- Attestation d'assurance maladie d'un des parents (justifiant la filiation ou attestation d'assurance maladie de l'enfant avec son adresse en Corse s'il détient sa propre carte), attestation d'assurance maladie de l'adulte à charge avec son adresse en Corse.

\* Les informations relatives aux revenus sur l'Avis d'impôt sur les revenus peuvent être masquées mais le Numéro fiscal et la Référence de l'avis doivent être parfaitement visibles.

Tessi, agissant en tant que prestataire pour le compte d'Air France et d'Air Corsica, procède au rapprochement des données provenant de différentes sources pour la réalisation de la finalité suivante : contrôler la cohérence et la validité des informations saisies sur le formulaire avec les pièces justificatives chargées afin de générer un numéro personnel d'accréditation dit de « résident corse ».

### **3. DONNEES PERSONNELLES CONCERNANT LES MINEURS DE MOINS DE 15 ANS**

Air France et Air Corsica ne collectent ni ne traitent de Données personnelles relatives aux enfants de moins de 15 ans sans accord préalable des parents ou titulaires de l'autorité parentale à l'égard de l'enfant.

Si vous utilisez le Site au nom de votre enfant et en votre qualité de titulaire de l'autorité parentale, vous êtes informé que les Données personnelles relatives à votre enfant de moins de 15 ans seront traitées et utilisées par Air France et Air Corsica conformément à la présente Politique d'utilisation des Données personnelles.

Dans l'hypothèse où votre enfant est âgé de moins de 15 ans, et que son consentement est nécessaire au traitement des Données personnelles conformément à l'article 6 alinéa 1 a) du RGPD, vous serez invité, en votre qualité de titulaire de l'autorité parentale, à consentir au traitement des données de votre enfant par Air France et Air Corsica.

Conformément aux recommandations de la CNIL, dans toute situation dans laquelle l'âge de la personne concernée est collecté et qu'il est possible de déterminer qu'elle est âgée de 15 ans ou moins, l'adresse électronique d'un parent ou tuteur légal sera demandée avant de collecter les Données personnelles de cet enfant. Les adresses électroniques des titulaires de l'autorité parentale fournies aux fins de l'obtention du consentement parental seront utilisées pour la finalité strictement définie dans cette Politique.

Si votre enfant mineur de moins de 15 ans a fourni à Air France et Air Corsica des informations personnelles sans votre supervision, vous pouvez nous contacter sur [dpo.tessi@tessi.fr](mailto:dpo.tessi@tessi.fr) afin que nous puissions prendre les mesures appropriées.

### **4. DESTINATAIRES DES DONNEES PERSONNELLES**

Les Données personnelles collectées sur le Site sont réservées à l'usage d'Air France et Air Corsica. Elles sont collectées et traitées par Tessi qui intervient en qualité de sous-traitant en charge de la gestion du Site (gestionnaire technique, hébergeur du Site, fournisseur du service de contrôle du dossier de demande du numéro d'accréditation de « résident corse » notamment).

Air France, Air Corsica et Tessi pourront être amenés à divulguer les Données personnelles à des autorités compétentes dans le cadre des opérations visant à lutter contre toute activité pénalement répréhensible et/ou dans le cadre d'activités de contrôles de la part des autorités compétentes.

## 5. TRAITEMENT, CONSERVATION ET DESTRUCTION DES DOCUMENTS

Les documents téléchargés par les passagers ayant sollicité un numéro d'accréditation « résident » par l'intermédiaire de notre site, sont stockés temporairement pour le temps "strictement nécessaire" à la vérification et à l'attribution d'un éventuel numéro d'accréditation.

Le traitement des pièces déposées consiste en une lecture automatisée par des robots logiciels en charge de l'extraction des informations utiles (Numéro fiscal et Référence de l'avis) et de leurs contrôles automatisés par comparaison inter-pièces. Puis une interrogation automatisée du service de vérification en ligne de la base Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) afin de contrôler la véracité des avis d'impôt sur les revenus, dont les montants ont été préalablement masqués par le passager avant le téléchargement.

Toute demande n'ayant pu être validée en automatique fait l'objet d'un encodage manuel par Tessi des informations utiles (Numéro fiscal et Référence de l'avis) qui est suivi d'une interrogation automatisée de la base Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). Les intervenants de Tessi n'ont pas accès à la base DGFIP et aux données financières qui figurent dans les avis d'impôt sur les revenus : ils réalisent ces actions de validations manuelles par le biais d'une application dédiée et sécurisée par authentification qui interroge automatiquement la base de données DGFIP. Par ailleurs, ces intervenants sont spécialement habilités et répondent à des obligations de confidentialité renforcée. Enfin, Air Corsica et Air France n'interviennent pas dans ce procédé de vérification, autrement que pour en donner instruction à leur prestataire Tessi, et n'ont jamais accès aux Numéro fiscal et Référence de l'avis.

A l'issue de l'acceptation ou du refus de la demande de l'accréditation, la totalité des pièces téléchargées sur le site de Tessi par le passager est alors détruit dans un délai maximum de 24h, des systèmes d'informations.

En revanche sont stockées par Tessi de façon sécurisée sur la plateforme, pour la durée du contrat : les données suivantes : le (s) nom (s) de naissance et marital- le (s) prénom(s) / la date de naissance / le code postal et le millésime de l'avis d'impôt sur les revenus du passager / le (s) nom(s) et prénom (s) des enfants mineurs / nom(s) et prénom(s) des étudiants et millésime de l'année d'étude. Le Numéro fiscal et la Référence de l'Avis ne sont donc jamais conservés à l'issue de l'acceptation ou du refus de la demande d'accréditation.

Air Corsica et Air France conservent pour une durée de 5 ans à titre probatoire, dans un coffre-fort numérique sécurisé, dans le but de pouvoir justifier en cas de contrôle à posteriori par un organisme habilité, de l'attribution d'un tarif résident à un passager, les données suivantes : le (s) nom (s) de naissance et marital- le (s) prénom(s) / la date de naissance / le code postal et le millésime de l'avis d'impôt sur les revenus du passager / le (s) nom(s) et prénom (s) des enfants mineurs / nom(s) et prénom(s) des étudiants et millésime de l'année d'étude. Le Numéro fiscal et la Référence de l'Avis ne sont donc jamais conservés à l'issue de l'acceptation ou du refus de la demande d'accréditation.

L'accès au coffre-fort numérique n'est accordé qu'à une seule personne appartenant au Comité de Direction de la compagnie Air Corsica, pour Air France à la Direction Générale Marché France et seulement dans le cadre d'un contrôle extérieur par une autorité compétente.

## 6. EXERCICE DES DROITS

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition (y compris le droit ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé) ou, le cas échéant, du retrait de votre consentement à tout moment, ainsi que du droit à la limitation et la portabilité de vos Données personnelles.

En outre, vous disposez du droit de définir des directives relatives au sort de vos Données personnelles post mortem.

Si vous souhaitez des informations complémentaires ou exercer vos droits sur le traitement de vos Données personnelles dans ce dispositif, vous pouvez adresser votre demande à :

DPO (Data Protection Officer) du Groupe Tessi  
Adresse électronique : [dpo.tessi@tessi.fr](mailto:dpo.tessi@tessi.fr)  
Adresse postale : DPO Tessi : 45, rue Saint Jean de Dieu – 69007 Lyon

Votre demande devra indiquer votre nom et prénom, adresse e-mail ou postale et être signée. En cas de doute, nous pourrions vous demander de nous transmettre une copie d'un justificatif d'identité en cours de validité.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les traitements réalisés par Air France et Air Corsica, ainsi que sur les modalités d'exercice de vos droits, nous vous invitons à consulter les politiques suivantes :

- Politique de confidentialité d'Air France
- Politique de confidentialité d'Air Corsica

Vous avez de plus le droit de déposer une plainte auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés ("CNIL") concernant le traitement de vos données personnelles. Vous pouvez notamment adresser votre réclamation sur le site web de la CNIL, ou par courrier postal en écrivant à : CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07. Les modalités pour effectuer une réclamation auprès de la CNIL sont détaillées sur ce lien : <https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/adresser-une-reclamation-plainte-la-cnil-quelles-conditions-et-comment>.